

➤ **RESPONSABLE
PEDAGOGIQUE**

Professeur Pascal
BEAUVAIS, directeur de
l'IEJ de l'Université de
Paris 1

Dr. Emmanuelle Gindre,
MCF HDR à l'université
de la Polynésie française

Intervenants locaux:

Enseignants-chercheurs de
l'université
Professionnels (avocats,
magistrats...)

➤ **CALENDRIER**

Inscription jusqu'en
novembre de l'année N-1
de l'examen. Préparation
entre décembre et
septembre.

Ouverture sous condition
d'un effectif minimum de
10 personnes

➤ **LIEU DE
FORMATION**

Campus d'Outumaoro
Université de la
Polynésie française

**PRÉPARATION À L'EXAMEN D'ACCÈS AUX
CENTRES RÉGIONAUX DE FORMATION
À LA PROFESSION D'AVOCAT (CRFPA)
En convention avec l'Institut d'études judiciaires de la Sorbonne**

OBJECTIFS

Accompagner les candidats dans leur travail personnel de préparation, en leur proposant des séances d'actualisation des connaissances, un perfectionnement méthodologique et un entraînement régulier sous forme de galop d'essai.

Condition d'accès

Être titulaire d'un master 1 (ou d'une maîtrise) en droit ou être inscrit en master 1 durant la préparation (sous condition d'obtention de ce diplôme avant le début des épreuves de l'examen ou du concours).

Public visé

Juristes privatistes ou publicistes de bon niveau, prêts à fournir un important travail personnel.

Organisation pédagogique : 150 heures de cours en ligne, 100 heures de cours (CM) en présentiel

Accès à l'espace pédagogique interactif de l'IEJ de Paris 1 (150h de cours magistraux en ligne, galops d'essais corrigés).

Séances d'actualisation des connaissances et de méthodologie en « présentiel », entraînements de décembre à fin août :

- Actualisation en droit des obligations (contrats, responsabilité, RGO, preuves) (20h)
- Actualisation de la matière de spécialité (15h par spécialité)*
- Procédures (15h par spécialité)
- Méthodologie de la note de synthèse - corrections collectives des entraînements (20h)
- Méthodologie du cas pratique - corrections collectives des entraînements (10h)

* matières de spécialité ouvertes selon effectifs

Pour les candidats admissibles, en octobre - novembre:

Libertés et droits fondamentaux - entraînement au Grand oral (20h).

Organisation des épreuves

Épreuves d'admissibilité (écrits) de l'examen et du concours à Tahiti, aux dates et heures métropolitaines sous réserve d'une mise en loge des candidats.

Épreuves d'admission (oraux) en métropole (déplacement aux frais du candidat, aide financière possible)

Frais de formation

200 000 cfp hors inscription à l'IEJ de Paris 1 (280 euros pour une inscription à la préparation annuelle et 680 euros pour une inscription à la préparation annuelle et estivale renforcée)

Informations complémentaires

Questions d'ordre pédagogique : emmanuelle.gindre@upf.pf

Questions d'ordre administratif : formation-continue@upf.pf